

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENTE

le directeur de cabinet

PARIS, LE

13 AVR. 2023

2023-2161

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité attirer l'attention de la Présidente de l'Assemblée nationale, Madame Yaël Braun-Pivet, sur l'absence de participation de la Chambre nationale des ostéopathes aux travaux ayant abouti à la loi du 2 août 2021 portant renforcement de la prévention en santé au travail.

La participation à l'élaboration des lois, qu'elle s'opère par le biais d'une audition ou de contributions écrites, constitue une étape essentielle dans le processus législatif. Elle permet en effet au rapporteur d'un texte, ainsi qu'à l'ensemble des commissaires, de bénéficier de l'expertise et des observations des parties prenantes, lesquelles sont les plus à même d'éclairer le législateur.

Compte-tenu de la place qu'occupent désormais les ostéopathes dans le paysage médical et paramédical, la Chambre nationale des ostéopathes aurait pu être consultée dans le cadre de l'élaboration de la loi portant renforcement de la prévention en santé au travail, à l'Assemblée nationale, comme au Sénat.

Néanmoins, les auditions sont organisées à l'initiative du rapporteur, qui décide seul des parties prenantes qu'il souhaite entendre. Je ne peux dès lors me prononcer sur les éléments ayant conduit à l'absence de consultation de votre syndicat par Mmes Grandjean et Parmentier-Lecocq, desquelles je vous invite à vous rapprocher pour obtenir de plus amples informations.

Pour l'avenir, sachez qu'il vous est toujours possible, notwithstanding l'absence d'audition ou de demande de contribution, d'adresser spontanément des observations au rapporteur d'un texte, afin de porter à son attention des données de droit ou de fait pouvant intéresser la rédaction de son rapport.

En espérant que ces éléments leveront certaines de vos interrogations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

*Bien cordialement*



Alain ESPINASSE

M. Fernand-Paul BERTHENET  
Fédération de la Chambre nationale des ostéopathes  
14/18 rue des grilles  
93500 PANTIN